



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
TISSEO VOYAGEURS**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2024
CENTIEME SEANCE**



RESOLUTION 2.3 – Approbation de l'adhésion à l'Association Aïda

L'an deux mille vingt-quatre, le trente-et-un Janvier à dix heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial TISSEO Voyageurs se sont réunis sous la présidence de Monsieur Serge JOP, au siège de Toulouse Métropole, sur convocations en date du 23 Janvier 2024.

TOULOUSE METROPOLE

- M. Gérard ANDRE,
- M. Sacha BRIAND,
- M. Francis GRASS,
- M. Serge JOP,
- Mme Karine TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance :

- M. Jean-Jacques BOLZAN, excusé, donne pouvoir à M. Francis GRASS,
- M. Grégoire CARNEIRO, excusé, donne pouvoir à M. Serge JOP,
- M. François CHOLLET, excusé, donne pouvoir à M. Serge JOP,
- Mme Nina OCHOA, excusée, donne pouvoir à M. Sacha BRIAND,
- M. Vincent TERRAIL-NOVES, excusé.

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20240207-RESOL-2-3-CA01-DE
Date de télétransmission : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL

- M. Christophe LUBAC, excusé, donne pouvoir à M. Gérard ANDRE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN

- M. Thierry SUAUD, excusé, donne pouvoir à M. Gérard ANDRE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND OUEST TOULOUSAIN

- (en cours de désignation)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE

- (en cours de désignation)

REPRESENTANTS DES SALARIES

- M. Didier GROS.
- M. René DUFFO, empêché.

ETAIENT EGALEMENT INVITES :

M. Thierry WISCHNEWSKI	Directeur Général de TISSEO Voyageurs
M. Ludovic AUMARD	Agent Comptable de TISSEO Voyageurs
Mme Dominique MONTLAUR	Directrice Juridique, Achats et Logistique de TISSEO Voyageurs
Mme Sylvie SIRE	Administratrice des finances publiques de la Haute-Garonne (absente)
M. Eric ARDOUIN	Directeur Général des Services de Toulouse (absent)
M. Jean-Michel LATTES	Président du SMTC (absent)
Mme Fabienne CRESCI	Directeur Général des Services de Tisséo Collectivités (absente)
Noémie VUAILLAT	Directrice Pilotage et Attractivité du Réseau de Tisséo Collectivités

Après avoir constaté que 6 Administrateurs étaient présents et 6 représentés en début de séance, Monsieur Serge JOP indique que les conditions de quorum sont réunies, le Conseil d'Administration peut valablement statuer.

[...]

Monsieur Serge JOP demande à ce qu'un secrétaire de séance, choisi par les membres élus, soit désigné.

Le Conseil choisit pour secrétaire de séance M. Francis GRASS.

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20240207-RESOL-2-3-CA01-DE
Date de télétransmission : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024



L'Association AïDA participe au rayonnement national et international de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse en soutenant financièrement ses tournées internationales, sa discographie ainsi que sa présence dans les médias. Grâce à l'ensemble de ses actions, l'Association AïDA donne accès à la musique à l'ensemble des publics.

Afin d'encourager et soutenir les initiatives et les actions de l'Association AïDA, l'EPIC TISSEO Voyageurs en est devenu membre depuis 2017, et souhaite poursuivre son action de mécénat en 2024.

Il est rappelé que le don effectué dans le cadre d'un mécénat peut prendre la forme d'un don en numéraire conformément à la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations.

Aussi, L'EPIC TISSEO Voyageurs s'engage à verser :

- **860 € T.T.C. (huit cent soixante Euros toutes taxes comprises)**, à titre de cotisation aux fins d'adhésion en tant que membre de l'Association ;
- **3.140 € T.T.C. (trois mille cent quarante Euros toutes taxes comprises)**, à titre de don.

Ces sommes seront versées par virement ou chèque bancaire au profit de l'Association.

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial s'ils ont des observations.

Monsieur Francis GRASS, en tant que Président de l'Orchestre National du Capitole, indique qu'il ne prendra pas part au vote.

Monsieur le Président soumet la présente résolution au vote des membres du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial.

Monsieur le Président précise que cette approbation doit être faite à la majorité des suffrages exprimés.

En cas d'égalité de suffrages, la voix du Président est prépondérante.

Il est procédé au vote.

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20240207-RESOL-2-3-CA01-DE
Date de télétransmission : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024



RESOLUTION N°2.3 :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix :

- autorise le Directeur Général à adhérer à l'Association AïDA pour l'année 2024 ;
- autorise le Directeur Général à engager le montant de l'adhésion fixé à 860 € T.T.C. (huit cent soixante Euros toutes taxes comprises) pour l'année 2024 ;
- autorise le Directeur Général à engager le montant du don fixé à 3.140 € T.T.C. (trois mille cent quarante Euros toutes taxes comprises) pour l'année 2024 ;
- et autorise le Directeur Général à prendre toute mesure utile à l'exécution de la présente résolution.

CETTE RESOLUTION A OBTENU :

- Nombre de votants : **5 présents et 5 représentés**
 - 10 voix « POUR »
 - 0 voix « CONTRE »
 - 0 voix « ABSTENTION »

Accusé de réception en préfecture 031-520807876-20240207-RESOL-2-3-CA01-DE Date de télétransmission : 07/02/2024 Date de réception préfecture : 07/02/2024



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Monsieur Serge JOP

Accusé de réception en préfecture
031-520807876-20240207-RESOL-2-3-CA01-DE
Date de télétransmission : 07/02/2024
Date de réception préfecture : 07/02/2024